

XXVIIIème PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

visant à lutter contre la pollution des océans

rédigée et présentée par les élèves de la classe de CM2
de l'école élémentaire Josette Jerpan
des Abymes
(Académie de Guadeloupe)

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes en CM2 et on nous a toujours enseigné qu'il y a six continents.

Malheureusement depuis quelque temps cette leçon n'est plus vraie; en effet «le 7ème continent de plastique», une immense plaque de déchets grande comme six fois la France métropolitaine évoluant dans le nord de l'Océan Pacifique, a fait son apparition.

Cet amas de déchets a l'effet d'un véritable tsunami pour les océans. Avec le temps, les bouteilles en plastique se fragmentent en micro plastiques qui peuvent provoquer des occlusions intestinales pour certaines espèces. Ces fragments empoisonnent les espèces marines et donc, au bout de la chaîne alimentaire, les humains.

Nous avons étudié les données fournies par le parlement européen. Ces bouteilles mettent des centaines d'années à se décomposer.

Selon WWF, huit millions de tonnes de plastiques finissent dans nos océans. Les plastiques à usage unique sont responsables de 50% de la pollution marine.

Mesdames, Messieurs, nous avons le pouvoir, et surtout le devoir, de changer ça!

C'est pourquoi nous souhaitons sensibiliser voire toucher davantage le consommateur, mais aussi lui donner le moyen de se passer des bouteilles plastiques.

PROPOSITION DE LOI

Article 1

Une taxe supplémentaire est appliquée sur la vente des bouteilles en plastique. Cette taxe, proportionnelle au poids de plastique utilisé dans le contenant, finance la collecte et le recyclage des bouteilles en plastique.

Article 2

Tout employeur doit proposer dans ses locaux un système de filtration de l'eau pour que chaque employé puisse boire l'eau du robinet et ainsi ne pas consommer d'eau en bouteille plastique.

Article 3

Dans le même but, un système de filtration de l'eau est installé dans les établissements scolaires.